

Compte rendu de la réunion du bureau de 01/04/2011

Etaient présents : Clément, Ludovic, Jocelyn, Amélie, Romain, Jean Yves, Maximin, Pierre, Amandine, Apolline.

→ Démission de Martine.

Martine, notre secrétaire, a choisi de quitter son poste et le bureau en cours d'année, suite à un manque de disponibilité pour ce rôle. Ce serait de toute façon une anticipation puisqu'elle ne désirait pas continuer l'année prochaine.

Son rôle sera donc pris en charge par le président (Ludovic), la secrétaire adjointe (Apolline) et par la secrétaire précédente de l'harmonie (Amandine, actuellement chargée de la commission Petit Four).

Ce départ relance le débat de l'intégration des nouveaux venus à l'harmonie du Coteau ; en sont-ils satisfaits ?

→ FNACA

Le problème de la FNACA, qui voulait un enregistrement pour les cérémonies, est maintenant réglé. Même si aucun retour n'a été donné depuis, ils sont probablement satisfaits.

Point négatif ; Ce CD n'aura finalement pas vraiment d'utilité, et ce fut tout de même une perte de temps pour l'harmonie (alors qu'il existe des CDs spécialisés en magasins.)

→ MARDI 5 AVRIL, CONSEIL PEDAGOGIQUE DU SIEMAR

Jocelyn et Ludo y exposeront notre problème, que nous signalons sans résultats depuis 4 ou 5 ans : le problème de recrutement des musiciens. Le problème est en effet plus large que notre orchestre ; il n'y a pas assez d'élève au SIEMAR et trop de pratique collective ; de plus, et ce, logiquement, le SIEMAR privilégie les ensemble du... SIEMAR.

Jocelyn, affecté par ce réel problème, s'investit pleinement en mettant en danger son poste pour faire pression et obtenir une réaction. (En particulier de la Mairie.)

Ce problème sera en rediscuté le 21 au SIEMAR lors de la Réunion des Orchestres.

Afin d'appuyer ses dires, Jocelyn s'est fourni en statistiques, notamment apportées par les archives de l'orchestre, à l'époque de l'harmonie junior, environ 10 ans en arrière.

→ BILAN FINANCIER

Problème de chèque : pas de nouvelles. Celui-ci devait servir au règlement du soubassophone et avait été refusé. En attente de la fin du mois.

En général : DEPENSES

- 433 € (St Cécile)

- 30 € (fournitures)
- 400 € (assurance)
- 50€ (fédération musicale)
- 36€ (assemblée)
- 1960 € (matériel et instruments)
- 60 € (cadeau de la part de l'orchestre)
- 280 € (partitions)

RECETTES

- + 113 € (cotisations)
- + 2 500 € (subvention de la mairie)

BILAN

- 3070 €

➔ CONCERT DE JUIN

Reporté. En effet, c'est la seule solution viable que nous avons trouvée, car il manque des partitions, musicalement, il y a encore de nombreuses difficultés. (Suite à l'absence de Jocelyn, et à la reprise des répétitions en mai). Ce serait également un coup dur financier puisque nous enchaînerions deux concerts à la suite. On peut également noter un problème d'effectif, notamment lors de la plupart des répétitions, ce qui n'aide pas à résoudre le problème de niveau de l'harmonie.) L'année prochaine ?

Cela nous permet également de mieux nous concentrer sur le ...

➔ CONCERT DU 23 AVRIL

... dont le coût financier est en plus assez faible. Les seuls frais viendront de la communication, et éventuellement de la commission Petit Four puisque l'on envisage d'offrir le repas au Big Band.

Est également envisagé, un morceau en commun ; il faudrait alors organiser une répétition dans l'après-midi.

FRAIS ; Affiches, format A3 horizontale de Simon. Rémunération de notre clarinetiste-artiste : 150 €, contre 101 € l'a dernier. (Mais la différence du travail est là...)

Coûts des affiches et flyers : environ 200 € tout compris.

BILAN : environ 400 € de frais de communication + partie repas à prévoir. (SPONSOR ? On ne pourra pas les mettre sur l'affiche ➔ programmes ? Cela augmenterait le coût (environ 800€) De plus, il ne reste que 20 jours pour réagir... Est proposé de ne prendre que Cyra et JS musique.)

Le concert aura lieu dans la salle des fêtes. (Environ 250/300 €)

Les musiciens joueront en acoustique : pas de frais, sauf lumière.

BILAN : environ 1 000 € de budget.

Les billets seront proposés à 10 € et 6 € pour tarif réduit (étudiant, chômeur, - de 6 ans...)

L'harmonie jouera donc en deuxième partie, après le Big Band, puisque nous détenons le thème du spectacle. (Suspens !)

Il faut donc une buvette pour l'entracte : la commission Petit Four est donc chargée de faire le point sur les quantités nécessaires.

➔ CONCERT DE CHIRASSIMONT : **ANNULE (22 mai)**

Il ne fallait jouer que 8 minutes ! Et visiblement le reste des orchestres conviés étaient plutôt des batteries fanfares ... l'Harmonie y avait-elle sa place, et surtout pour un temps si court ?

Les prochains concerts sont donc :

- la fête de la musique (17 JUIN, COTEAU)

-Le 2 juillet (Banda)

-Le 8 mai (cimetière.)

➔ WEEK END DE FIN D'ANNEE.

Yves nous prête sa superbe maison avec vaste terrain à Ambierle (mais attention ! Pas de chambre : c'est camping !)

Weekend du 2 et 3 juillet (à la suite de la banda)